CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E77075 **VALABLE JUSQU'AU** 30/09/2024

ÉDITÉ LE **28/09/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2007
Forme juridique : SARLU
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2007B01376

Siret : **501 524 219 00018**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6107342

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 594519H1247000/001 399158/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 594519H1247000/001 399158/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : **CLIMATISATION CHAUFFAGE ENERGIE RENOUVELABLE**
Sigle : C.C.E.R
35 BIS ALLÉE DE LA ROBINETTERIE
37250 VEIGNE

Téléphone : 02 47 26 26 33 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : sabrina.paillet@ccer37.fr

Responsabilité légale :
GAGNERAULT PATRICK GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/09/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/10/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/10/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.